REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

COMMISSION NATIONALE
DES PROGRAMMES

PROGRAME DE LA SANNEE

Juillet 2004



SOMMAIRE

- 1- Rappel des finalités et des buts de l'enseignement du français au primaire
- 2- Objectifs de l'enseignement du français en 3ème Année Primaire
 - 2.1- Objectifs
 - 2.2- Profil d'entrée
 - 2.3- Profil de sortie
- 3- Choix méthodologiques
 - 3.1- Démarche pédagogique
 - 3.2- Implications didactiques
 - 3.3- Evaluation
- 4- Compétences et objectifs d'apprentissage
 - 4.1- A l'oral
 - 4.2- A l'écrit
 - 4.3- Evaluation des compétences
- 5- Contenus
 - 5.1- Apprentissages linguistiques
 - 5.2- Projets et activités possibles
 - 5.2.1- Propositions de projets
 - 5.2.2- Propositions d'activités à l'oral et à l'écrit
 - 5.2.3- Propositions de supports et thèmes

1- RAPPEL DES FINALITES ET DES BUTS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU PRIMAIRE

L'enseignement du français à l'école primaire a pour but de développer chez le jeune apprenant des compétences de communication pour une interaction à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire) dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif.

Cet enseignement doit amener progressivement l'élève à utiliser la langue orale et écrite pour s'exprimer.

Ainsi l'apprentissage de cette langue étrangère participe à la formation de l'apprenant en lui permettant l'accès à l'information et l'ouverture sur le monde.

Les programmes du primaire se structurent pour chaque niveau du cycle en compétences à installer à l'oral et à l'écrit.

2- OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT DE LA DISCIPLINE EN 3^{ème} ANNEE PRIMAIRE

La 2^{ème} AP et la 3^{ème} AP constituent le socle des apprentissages premiers. Durant ces deux années consécutives, l'élève construit ses apprentissages à l'oral comme à l'écrit dans un même continuum.

2.1- Objectifs

Le programme de 3^{ème} Année primaire a pour objectifs de :

- continuer à développer les compétences retenues pour la 1ère année de français,
- faire progresser les apprentissages des élèves sur le plan linguistique,
 - → en augmentant et en structurant le stock lexical acquis,
 - → en complétant la mise en place de la progression phonologique,
 - → en travaillant de nouveaux graphèmes,
 - → en faisant manipuler certains points de langue,
 - → en continuant à s'appuyer sur les mêmes actes de parole qui seront davantage détaillés.

2.2- Profil d'entrée

A la fin de la première année de français, l'élève a développé des compétences d'écoute/réception et des compétences d'expression à l'oral de même qu'il a commencé à aborder l'écrit. Il a construit de nouveaux savoirs par **reproduction** et **simulation** dans le cadre des activités au sein de la classe qui constitue le contexte d'immersion privilégié. Il est familiarisé aussi avec la lecture – à partir de textes courts adaptés à sa sensibilité et à son âge – et avec l'écriture. Il sait reproduire ou compléter quelques phrases à partir de situations signifiantes pour lui et diversifiées.



à l'oral l'élève sait :

- reconnaître les phonèmes de la langue,
- réaliser correctement les phonèmes de la langue,
- reproduire des énoncés en respectant le schéma intonatif,
- identifier qui parle et de quoi dans une situation de communication simple,
- rapporter des faits simples de sa vie quotidienne à l'aide du vocabulaire appris,
- répondre efficacement à un message verbal simple,
- prendre sa place dans un échange à deux pour se présenter et parler de soi.

à l'écrit l'élève sait :

- faire de mieux en mieux la correspondance phonie/graphie en français,
- prendre appui sur les mots connus pour comprendre l'essentiel d'un texte court,
- lire à haute voix un mot connu, une phrase, un court énoncé,
- identifier des textes en s'appuyant sur des éléments visuels,
- reproduire des lettres en respectant les normes,
- écrire en cursive les minuscules,
- copier des mots, des énoncés simples,
- compléter un énoncé en introduisant des mots appris,
- répondre à une question par une phrase simple,
- utiliser une ponctuation simple.

2.3- Profil de sortie

A l'oral: On attend de l'élève qu'il soit capable de :

- prononcer correctement tous les phonèmes,
- produire des énoncés en respectant le schéma intonatif (poser une question, donner un ordre, exprimer un affect),
- produire un énoncé par rapport à une situation de communication,
- réagir à une consigne orale,
- répondre à une question posée concernant son vécu,
- identifier dans un texte entendu ou un dialogue qui parle, à qui, de quoi, pour quoi faire,
- rapporter des faits simples de la vie quotidienne,
- prendre sa place dans un échange à plusieurs sur un thème du quotidien,
- parler de soi,
- parler des autres.

A l'écrit : On attend de l'élève qu'il soit capable de :

- maîtriser la correspondance phonie/graphie régulière,
- identifier les éléments visibles d'un texte : titre, corps du texte, auteur et illustration,
- prendre appui sur les mots connus pour comprendre l'essentiel d'un texte simple,
- lire une courte consigne (coche, souligne, barre ...),
- lire à haute voix un texte court,
- reconnaître les quatre graphies en lecture (script, cursive, minuscule, majuscule),
- écrire les majuscules en cursive et en capitales d'imprimerie,
- lire et copier des phrases,
- transcrire en cursive un énoncé en script,
- répondre à une consigne simple,
- répondre à une question par une phrase simple à deux ou trois constituants,
- maîtriser la ponctuation forte : le point, le point d'interrogation et le point d'exclamation.

3- CHOIX METHODOLOGIQUES

3.1- Démarche pédagogique

La démarche pédagogique préconisée dans ce programme est celle qui a déjà été mise en place pour le programme de la 2^{ème} Année Primaire. C'est une démarche par la découverte qui permet d'enclencher le processus d'apprentissage chez l'apprenant.

3.1.1- Principes théoriques

Fondée sur le constructivisme et le cognitivisme, la démarche s'appuie sur un certain nombre de principes théoriques:

- mettre l'élève **au coeur des apprentissages** pour qu'il participe à la construction et à la structuration de ses apprentissages.
- -proposer des situations d'apprentissage qui permettent à l'élève de prendre conscience de **ce** qu'il apprend, de **comment** il apprend et de **pourquoi** il réussit.
- organiser des temps d'interaction où les élèves confrontent leurs productions et explicitent leur façon de faire. La **verbalisation** est un procédé qui permet de progresser dans les apprentissages.
- tenir compte de l'erreur et l'exploiter comme un moyen pour remédier aux insuffisances et lacunes rencontrées.

6

3.1.2- Principes méthodologiques:

L'apprenant, impliqué dans ses apprentissages, participe au processus d'acquisition des connaissances. Mis en situation d'observation et d'écoute, il développe au fur et à mesure des stratégies de compréhension à l'oral et à l'écrit. L'appropriation progressive de la langue se fera :

- A l'oral, par mémorisation, répétition, commutation, substitution, systématisation, reformulation et réemploi.
- A l'écrit, par reproduction, substitution, réemploi de mots dans de courtes phrases et par production de courts énoncés.

En ce qui concerne l'apprentissage de la lecture, il se fera au double plan de l'appropriation du signe et du sens. La démarche s'appuie sur des stratégies convergentes : appréhension simultanée du code et du sens.

- L'évaluation formative est complètement intégrée au processus d'apprentissage. Elle permet de mesurer les progrès réalisés et d'apporter les remédiations nécessaires au fur et à mesure des apprentissages dans le cadre d'une démarche spiralaire pour la 2^{ème} AP et la 3^{ème} AP.

3.1.3- La démarche du projet :

La réalisation d'un projet nécessite la mise en place d'une interaction dynamique entre l'enseignant et les élèves, et les élèves entre eux. Elle suppose la construction commune du planning de travail selon « un contrat de projet » qui permet, en fin de parcours, son évaluation.

3.2- <u>Implications didactiques</u>

Les implications didactiques qui en découlent sont les suivantes :

- A l'oral

- Les activités **d'écoute compréhension** ont la même place prépondérante qu'en 2^{ème} année primaire.
- La mise en place d'une bonne prononciation-articulation se poursuivra pour les nouveaux sons afin de soutenir l'initiation à la lecture/écriture.
 La prise de parole sera toujours encouragée au sein de la classe par des activités spécifiques.

7

- A l'écrit

- La mise en place de **la lecture** articulera **décodage et compréhension** dans une pédagogie de construction du sens par hypothèses et anticipation : l'élève sera mis directement en contact avec la variété des textes **oraux** (dialogues, saynètes, chansons ...) et des textes **écrits** (contes, textes dialogués, poèmes, lettres ...), qui seront entre autres des documents authentiques.
- L'acte d'écrire continuera à faire l'objet d'un entraînement régulier et méthodique à travers des activités d'écriture qui ne seront plus seulement de la copie. L'élève sera amené à réaliser de **courtes productions** (une à deux phrases).

L'enseignement/apprentissage des deux domaines de l'oral et de l'écrit est mené parallèlement.

- La construction de la langue

Pour cette deuxième année de français, les notions retenues seront toujours abordées dans le cadre d'un apprentissage **implicite** et dans l'interaction en vue de la construction du sens. C'est par des pratiques effectives et fonctionnelles de la langue, dans des situations de communication, que l'élève arrivera progressivement à en maîtriser le fonctionnement. On prendra soin de distinguer les codes oral et écrit : marques du pluriel, terminaisons des verbes, etc.

- La pédagogie de projets

C'est toujours dans le cadre du projet que les apprentissages langagiers à l'oral et à l'écrit seront développés. Ce cadre de travail permettra d'installer et de maîtriser une ou deux compétences précises, lors de chaque projet, tout en donnant du sens aux apprentissages.

- Une approche contrastive :

Tout comme en 2^{ème} AP, l'apprentissage du français langue étrangère se fera par le contact des langues en prenant appui sur celles que les élèves connaissent déjà : arabe dialectal, arabe classique et tamazight (rappels, usage autorisé en cours de français, traduction, comparaisons, transfert ...). Les interférences entre les langues connues et le français seront prises en compte dans le cadre d'activités de remédiation.

3.3- Evaluation

Compte tenu des principes déjà retenus dans le programme de 2^{ème} AP, nous continuerons à axer nos efforts sur l'évaluation formative au cœur de la classe. Pour ce faire, il est important d'établir une distinction entre évaluation formative et évaluation sommative.

- L'évaluation sommative : Sa finalité est de décider des acquisitions de fin de parcours. Ce type d'évaluation a une importance essentiellement institutionnelle.
- L'évaluation formative: Elle permet à l'enseignant, outillé de grilles d'évaluation (cf. Programme 2ème AP), d'apprécier le rythme de chaque élève. L'enseignant peut par un questionnement s'informer sur les stratégies et les difficultés d'apprentissage de chaque élève à l'oral comme à l'écrit (comment tu as fait ? ...). Ceci le conduit à réfléchir sur son enseignement, sa pratique et sa progression. Pourquoi ? Parce qu'il aura mieux cerné les erreurs des élèves, il aura mieux analysé leur façon d'apprendre et il pourra ainsi apporter les remédiations nécessaires. Celles-ci seront autant que possible personnalisées c'est-à-dire qu'elles permettront de résoudre des difficultés d'apprentissage propres à un élève dans le cadre d'une pédagogie différenciée. Cela signifie qu'à chaque élève ou groupe d'élèves correspondra une remédiation à même de réguler les apprentissages. En 3ème AP, l'évaluation sera une évaluation par le professeur, par l'élève lui-même (auto évaluation) ou par les camarades (co-évaluation) toujours à l'aide de grilles.

4- COMPETENCES ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Depuis quelques années déjà, on parle de « compétences » dans le milieu de l'éducation parce que l'accent est mis sur le développement personnel et social de l'élève. Le défi est de l'amener à utiliser ses savoirs pour réaliser des activités, tant sur les plans personnel et social que sur les plans scolaire et professionnel. Ceci implique nécessairement la mise en place d'un nouveau contrat didactique, la pratique d'une évaluation formative et l'ouverture aux autres disciplines. C'est donc, dans la perspective d'une appropriation à la fois durable et significative des connaissances que s'impose l'entrée dans les programmes par les compétences. Les compétences sont un ensemble de savoirs, savoir faire et savoir être qui deviennent les buts de l'enseignement et sont évaluables. Chaque compétence se démultiplie en autant d'objectifs d'apprentissage que nécessaire. Chaque objectif permet d'identifier des actions pédagogiques précises, adaptées à un niveau déterminé. C'est un instrument fonctionnel intégré dans la logique de mise en place d'unités d'enseignement/apprentissage (séquences). C'est à partir des objectifs identifiés que se dégage le dispositif d'enseignement/apprentissage sur la base du triptyque : contenus, activités, évaluation. Les compétences sélectionnées couvrent les quatre domaines : oral/réception, oral/production, écrit/réception et écrit/production.

9

4.1- <u>A l'oral</u>

Oral - Réception (écouter/comprendre)

Compétences	Objectifs d'apprentissage
Connaître le système phonologique et prosodique du français.	 Adopter une attitude d'écoute. Discriminer les sons de la langue. Discriminer les différentes intonations. Mémoriser des mots, des phrases, de courts textes.
Construire le sens d'un message oral.	 Discriminer des unités de sens. Relever des indices de sens. Identifier les interlocuteurs et leur statut (qui parle ? à qui ?). Identifier le thème général (de quoi on parle). Retrouver le cadre spatio-temporel (où et quand ?). Déduire un sentiment, une émotion à partir d'une intonation (joie, colère, surprise).

Oral - Production (parler)

Compétences	Objectifs d'apprentissage
Dire pour s'approprier la langue.	 Reproduire un énoncé de façon intelligible. Reproduire des énoncés en respectant le schéma intonatif. Reconstituer un message écouté.
Prendre la parole pour s'exprimer.	 Rapporter des faits, des événements. Relater un événement vécu. Parler de soi. Parler de son environnement. Exprimer un sentiment (joie, surprise).
Prendre sa place dans un échange pour communiquer.	 Communiquer au moyen d'éléments verbaux, non verbaux (mimiques, gestes, expressions) et para verbaux (intonation, rythme, groupes de souffle). Réagir verbalement à une consigne scolaire. Formuler une question simple. Répondre à une question simple. Intervenir dans un échange pour apporter des informations en rapport avec le sujet.

4.2- <u>A l'écrit</u>

Ecrit - Réception (déchiffrer et comprendre)

Compétences	Objectifs d'apprentissage
Connaître le système graphique du français.	 Découvrir de nouveaux graphèmes de la langue. Affiner la correspondance graphie / phonie. Retrouver dans un texte des éléments connus : mots familiers, signes de ponctuation, majuscules Lire à haute voix une phrase, un court énoncé.
Construire le cons d'un	- Différencier les écrits par leur présentation (lettres, listes, recettes, contes, comptines, bandes dessinées). Dâtir des hypothèses de sens à partir d'éléments
Construire le sens d'un message écrit.	 Bâtir des hypothèses de sens à partir d'éléments externes (illustrations, titre, présentation) et d'indices textuels. Connaître la fonction des signes de ponctuation (le point, la virgule, le point d'interrogation, le point d'exclamation, le tiret et les guillemets).
	- Identifier par des indices visibles la situation de communication (qui ? à qui ? quoi ? où ? quand ?).

Ecrit - Production (écrire)

Compétences	Objectifs d'apprentissage
Connaître les aspects grapho-moteurs du français.	 Reproduire des lettres en respectant les normes d'écriture. Reproduire des graphèmes dans différents caractères. (cursive/script, minuscule/majuscule).
Activer la correspondance phonie /graphie.	 Associer à un même phonème différents graphèmes. Reproduire des mots, des phrases. Utiliser une ponctuation forte (le point, le point d'interrogation et le point d'exclamation). Répondre à une consigne par une phrase simple.
	 Produire un court énoncé en rapport avec une situation de communication. Combiner le texte et l'image (légende, titre) pour le montage d'un document.

4.3- Evaluation des compétences

Au cours de la réalisation du projet et à l'intérieur des séquences, l'enseignant recourt essentiellement à l'évaluation formative pour s'assurer de la mise en place des apprentissages à l'oral, en lecture et à l'écrit (cf. grilles d'évaluation). Cependant une fois les projets réalisés, il procède à une évaluation sommative pour s'assurer de la maîtrise des compétences installées au cours du projet. Les élèves seront évalués sur leurs compétences à l'oral comme à l'écrit. L'évaluation peut prendre la forme d'une épreuve complète, construite avec plusieurs items sur la base **des critères de réussite retenus**.

Ainsi pour évaluer la compétence à l'oral : « Prendre la parole pour s'exprimer », l'enseignant aura à établir les critères d'évaluation de la compétence ciblée. C'est dans une situation de communication donnée qu'il aura à évaluer cette compétence. Exemple : demander aux élèves de raconter librement, spontanément un événement vécu récemment par eux.

Pour pouvoir évaluer la performance réalisée, l'enseignant aura dégagé des critères d'évaluation.

L'élève sait :

- raconter dans l'ordre chronologique,
- utiliser le pronom personnel « je »,
- utiliser les temps du passé,
- enchaîner les moments du récit en utilisant les indicateurs de temps (d'abord, puis, enfin),
- parler de façon intelligible,
- mettre le ton,
- parler face aux élèves.

A l'écrit la compétence « Construire le sens d'un message écrit » peut être évaluée à partir de la situation de communication suivante : lire et retrouver les mois de l'année sur un calendrier et dans un texte (comptine, texte, liste).

L'enseignant aura dégagé les critères d'évaluation suivants :

- identifier chaque écrit par sa présentation,
- bâtir des hypothèses de sens à partir de l'illustration, de la forme du texte, des chiffres, des indices textuels (récurrence de « bre » pour les quatre derniers mois de l'année),
- faire le rapport grahie /phonie,
- bien articuler les sons,
- repérer un rapport grahie/phonie irrégulier (ex : aôut)

- . . .

L'évaluation concerne les apprentissages. Elle doit davantage porter sur les processus que sur les produits réalisés qui peuvent comporter des imperfections étant donné que ce sont des produits scolaires.

5- CONTENUS

5.1- Apprentissages Linguistiques

Cette partie présente les moyens linguistiques de communication et d'expression à mobiliser en fonction d'un projet. Elle ne constitue pas une progression imposée (excepté pour la progression phonologique) mais l'enseignant abordera les points à enseigner, au fur et à mesure des besoins de ses élèves et par rapport à des situations d'enseignement/apprentissage dans le cadre du projet. Les notions retenues feront l'objet d'un **apprentissage implicite.** Cela signifie que l'enseignant fera manipuler la langue et les faits de langue sans forcément les nommer. Il s'attachera à faire respecter la norme grammaticale de la langue française et à en faire décrire le fonctionnement sans pour autant faire une leçon de grammaire. Les diverses manipulations, surtout à l'oral, procèdent par mémorisation, répétition, commutation, substitution, systématisation et réemploi. Les activités de construction de la langue permettront la réalisation des actes de paroles retenus pour la 3^{ème} AP à l'oral et à l'écrit. Les apprentissages sont organisés en trois grands domaines :

- 1. La correspondance phonie/graphie
- 2. La grammaire
- 3. Le lexique

5.1.1- <u>Correspondance phonie/graphie</u> 5.1.1.1- La conscience phonologique

Il s'agit pour l'élève d'apprendre et d'intégrer progressivement le système phonologique du français. Le français est une langue alphabétique dans laquelle les phonèmes sont transcrits par des graphèmes. Le rapport phonie/graphie est un système complexe.

A un phonème peuvent correspondre un, deux ou plusieurs graphèmes. Exemple :

Un phonème	Des graphèmes
[s]	sex: sucrecex: un citrontex: attentionç ex: un garçonssex: une tressesc ex: une scie

A un même graphème peuvent correspondre plusieurs phonèmes.

Exemple:

Un graphème	Des phonè	mes
X	[ks] taxi	[ø] deux
	[z] si x ième	[s] si x
	[gs]examen	

La prise de conscience de ce système sera déterminante pour la maîtrise de ce qu'on appelle la **conscience phonologique** pour la lecture et l'écriture (orthographe). Il s'agit de repérer les divers sons du français en liaison avec leurs diverses réalisations.

Il ne faut pas oublier que certains morphèmes n'ont pas de réalisation phonétique, exemple : le morphème [s]dans le mot *bonbons* [bõbõ].

A l'oral, l'élève apprendra principalement les phonèmes intégrés dans des mots et des énoncés complets.

A l'écrit, la relation entre les sons entendus dans un mot ou un énoncé et la façon de les écrire peut s'effectuer dans deux sens différents.

- de la graphie à la phonie (en lecture) :

La question pour l'élève est alors : « comment prononcer ce que je vois ? ».

Cette démarche repose sur un travail de mise en relation graphèmes/phonèmes, de construction du sens et d'oralisation. On continuera donc **par le biais de la combinatoire** à mettre en place les apprentissages premiers, c'est à dire les correspondances graphie/phonie régulières. On commencera à signaler à l'apprenant de 3^{ème} AP, quelques correspondances complexes.

16

Exemple : [O] = o, au, eau

- de la phonie à la graphie (en écriture) :

La question pour l'élève est : « comment écrire ce que j'entends ou ce que je dis ? ». Cette démarche mettra en œuvre des processus de segmentation de la chaîne parlée, de discrimination auditive, de transcription des phonèmes en graphèmes et enfin de choix de ponctuation. La lecture et l'écriture sont reliées. Leur apprentissage constamment lié permet aux apprenants de construire progressivement le système d'écriture de la langue française.

5.1.1.2- Progression dans l'apprentissage des phonèmes pour la $3^{\grave{e}me}$ année primaire :

Pour l'apprenant en phase d'initiation, l'apprentissage des phonèmes du français se fait **par ordre de difficulté croissante**. La plupart des phonèmes sont présentés par **opposition phonologique** pour une meilleure discrimination, et en fonction de leur **maîtrise en langue maternelle et en langue d'enseignement**.

Dans chaque apprentissage, on introduit **conjointement** consonnes et voyelles car ces dernières sont nécessaires à la prononciation des consonnes et à la fabrication du sens. Dans le cadre d'activités intégrées aux leçons de phonétique articulatoire et de lecture, chaque phonème est accompagné d'exemples.

Rappelons qu'en 2^{ème} AP, la progression phonologique proposée comprenait **30 phonèmes** mais que l'élève a été exposé à tous les sons de la langue dans le cadre de l'écoute de textes oraux (comptines ...).

L'apprentissage de **six phonèmes** considérés comme «difficiles» a délibérément été gardé pour la 3^{ème} AP. L'étude de ces phonèmes permet à l'élève de compléter sa connaissance du système phonologique.

A la progression phonologique du programme de 2^{ème} AP s'ajoute les **6 phonèmes** suivants :

[α]: rat, blâme, flamme, bas

[3]: colle, vote, choc

[ø]: feu, vœu, queue

[õe] : un, chacun, parfum

[n]: agneau, règne, témoigner

Cependant à ce stade de l'apprentissage il n'est pas nécessaire de faire la différence entre les deux réalisations phoniques du ${\bf a}$: [a] patte [α] pâte A l'heure actuelle cette distinction n'est même plus établie par les natifs.

17

On notera que des phonèmes apparaissent dans la chaîne parlée par le système dit « des liaisons ». Ex : - les enfants sont à l'école [lezãfãsŏtalekɔl] et que le même mot peut donner lieu à des réalisations phoniques différentes suivant son contexte. Ex : - un œuf [õenœf], des œufs [dezØ].

5.1.2- Grammaire

En 3^{ème} AP l'enseignement de la grammaire fera toujours l'objet d'un apprentissage implicite. Dès la première année de français, l'élève a été initié dans le cadre de la communication (parler à quelqu'un, parler avec quelqu'un) à l'usage de formes linguistiques : emploi des pronoms je/tu, des déterminants, de la forme négative ... sans les nommer. Ainsi l'apprentissage est conçu **uniquement comme une pratique** permettant à l'élève d'intégrer les formes linguistiques dont il a besoin. Les manipulations lui font découvrir progressivement les principes de fonction-nement de la langue.

A l'oral	A l'écrit
L'élève utilisera :	L'élève apprendra à :
- les moyens linguistiques pour réaliser	- repérer les signes de ponctuation
les actes de parole: saluer, se présenter,	- utiliser les signes de ponctuation forte
demander, accepter/refuser, affirmer/	- identifier le texte, la phrase, le mot
nier, interroger/répondre, donner un	- distinguer nom propre / nom commun
ordre Ces actes de parole seront	- reconnaître et utiliser sujet /verbe
déclinés sous plusieurs formes.	- reconnaître les compléments
Exemple : demander	essentiels
- demander l'heure, demander le temps	- reconnaître et utiliser le pronom
qu'il fait, demander son chemin,	personnel
demander un renseignement	- reconnaître et utiliser les déterminants
- les formules idiomatiques employées	- reconnaître les adjectifs
à bon escient pour l'échange et la	
communication : c'est, il y a, il faut, tu	
dois, est-ce que, je vais + verbe à	
l'infinitif, on.	

5.1.3- <u>Le lexique</u>

L'élève de 2^{ème} AP s'est déjà constitué un stock lexical d'environ 200 mots. Ce stock se compose de mots de toutes natures : prépositions, déterminants, noms et verbes.

- L'étude du vocabulaire en 3^{ème} AP se fera à plusieurs niveaux :
- * enrichissement du vocabulaire : vocabulaire concret essentiellement. Il est à développer pour arriver à environ 500 /600 mots.

18

- * structuration lexicale: par la mise en évidence des relations lexicales d'antonymie (ex: petit/grand), de synonymie (ex: maison/demeure) et de familles de mots (ex: jardin/jardinier/jardinage ...). Ce vocabulaire doit s'acquérir en contexte.
- * construction de champs lexicaux à travers les textes oraux et écrits.
- * mise en place d'un vocabulaire thématique lié aux leçons de langage et de lecture en fonction des thèmes retenus et des projets déroulés.

5.2- Projets et Activités Possibles

5.2.1 – <u>Propositions de projets</u>

Cette liste déjà proposée pour la 2^{ème} AP a été enrichie de quelques propositions de projets. Elle est donnée à titre **indicatif**. L'enseignant a la liberté d'adapter les projets et/ou d'en inventer de nouveaux en fonction de son environnement. Il lui appartient de faire des choix, adaptés à sa classe et en fonction des moyens dont il dispose. A titre d'exemple, un projet est déroulé dans le document d'accompagnement du programme.

Projets possibles à dominante orale

Monter un spectacle mimé de comptines autour d'un thème pour la fête de fin de trimestre (thèmes proposés : les animaux, les saisons, les plantes ... à lier éventuellement à l'environnement local).

Réciter et mettre en scène, à plusieurs, une comptine pour la présenter aux camarades ou aux parents.

Dramatiser un conte adapté pour le présenter à une autre classe.

Monter un spectacle de marionnettes pour la fête de fin d'année.

Raconter à plusieurs voix une histoire étudiée pour la présenter à une autre classe.

Réaliser l'enregistrement de comptines récitées par les élèves pour le faire écouter à une autre classe.

Monter un spectacle de chansons pour le festival national de la chanson scolaire (avec présentation).

Improviser et jouer une petite saynète sur l'un des thèmes suivants : la solidarité, l'aide aux personnes âgées, la propreté, l'hygiène, le code de la route, la protection de l'environnement ... pour le festival national du théâtre scolaire.

Enregistrer un message au magnétophone pour le transmettre à une autre classe (consignes d'hygiène, de santé ...) ou à des correspondants.

Enregistrer au magnétophone un message comportant des consignes de sécurité pour le transmettre à une autre classe ou à des correspondants.

Projets possibles à dominante écrite

Réaliser l'album de la classe pour le présenter aux parents.

Réaliser la fiche d'identité de la classe sous forme de fichier ou tout autre forme (arbre avec des branches, train avec des wagons, fleurs avec plusieurs pétales ...)

Réaliser un abécédaire (en script et en cursive) ou un « phonétaire » pour l'afficher dans la classe.

Confectionner un cahier floral pour illustrer une saison (au choix).

Confectionner la fiche d'identité d'animaux sauvages ou domestiques.

Réaliser un imagier (trimestriel) des mots appris pour l'afficher dans la classe.

Confectionner le calendrier des saisons pour l'afficher dans la classe.

Confectionner le calendrier des anniversaires des élèves de la classe.

Fabriquer le répertoire illustré des mots appris pour le présenter à une autre classe.

Fabriquer le lexique des mots appris (français /arabe) pour l'afficher dans la classe.

Faire une collection thématique en étiquetant des objets divers, en rédigeant des légendes.

Réaliser, par groupes, un herbier pour la journée mondiale de l'environnement (05 juin) ...

Confectionner des cartes de vœux à l'occasion de la journée mondiale de l'enfance (01 juin) pour les porter aux enfants malades.

Confectionner des cartes de vœux pour célébrer la fête de l'Aïd.

Confectionner une carte de vœux pour l'offrir à l'occasion de la fête des mères, des pères ...

Réaliser un livret illustré à partir d'un conte écouté pour la journée mondiale du livre (23 avril).

Imaginer et écrire un programme de télévision pour le présenter à une autre classe.

Réaliser un calendrier illustré des jours de la semaine pour l'offrir à une autre classe.

Réaliser l'arbre généalogique pour présenter sa famille.

Réaliser la fiche technique d'un arbre (fruitier ou autre) pour le 21 mars « Journée mondiale de l'arbre ».

Réaliser l'album d'animaux sauvages ou domestiques pour l'exposer le 16 avril « Journée nationale du savoir ».

Elaborer le règlement illustré de l'école pour l'afficher dans la cour de l'école.

Elaborer le règlement intérieur illustré de la classe pour l'afficher.

Rédiger des légendes de photos pour une exposition thématique (animaux sauvages ...)

21

5.2.2 – Propositions d'activités à l'oral et à l'écrit

Les activités à l'oral et à l'écrit renvoient aux niveaux taxonomiques : connaissance, compréhension, application et analyse. Ces activités visent à assurer une compréhension et une utilisation de la langue. Ceci permet à l'élève de maîtriser progressivement des compétences de "parleur" (à l'oral en réception/production), des compétences de lecteur (à l'écrit en réception) et de scripteur (à l'écrit en production).

La **conscience phonologique** (cf. programme 2^{ème} AP) est en cours de construction chez l'élève qui continue à mettre en relation ce qu'il voit et ce qu'il entend. L'élève de 3^{ème} AP continuera à développer ses compétences à l'oral et à l'écrit par le biais d'activités **utiles**, **variées** et **évaluables**.

Activités utiles: les activités sont choisies en fonction des objectifs d'apprentissage à atteindre. Elles permettent la mise en place des apprentissages de façon progressive. Il convient d'organiser les activités d'oral, de lecture, et d'écriture de façon convergente (illustration dans le projet déroulé dans le document d'accompagnement) dans le souci permanent de donner du sens aux apprentissages. Plus la définition de la consigne est précise, plus l'élève a de chance de réussir une activité.

Activités variées: le déroulement d'un projet doit donner lieu à une série d'activités organisées à l'oral, en lecture et à l'écrit. Des pratiques de classe diversifiées s'imposent car la démarche pédagogique retenue dans le programme s'appuie sur des moments d'observation, d'analyse, de manipulation et d'évaluation. A ces différentes phases de l'apprentissage correspondent des types d'activités :

- activités de compréhension orale et écrite ;
- activités de production orale et écrite ;
- activités métalinguistiques (de façon implicite).

Activités évaluables: les tâches correspondant à ces activités doivent être évaluées (à l'oral et à l'écrit) par des grilles d'évaluation adéquates qui permettent de mesurer le degré d'atteinte des objectifs. L'enseignant met ensuite en place un dispositif de remédiation qui permet de réguler les apprentissages sur les plans cognitif, affectif et psychomoteur.

Activités à l'oral

Réception

- Ecouter un texte oral pour retrouver des unités de sens.
- Ecouter un texte oral pour discriminer des phonèmes.
- Ecouter un texte oral pour retrouver des mots connus.
- Ecouter un texte oral pour retrouver les personnages (qui ?) et le cadre spatio-temporel (où ? quand ?).
- Retrouver les interlocuteurs dans un dialogue (qui parle ? à qui ?).
- Mémoriser des comptines ...
- Identifier un message par l'intonation (un ordre, une question, une déclaration

...).

- Identifier le sens des onomatopées et des interjections dans un texte oral.
- Ecouter/ comprendre une consigne pour exécuter une tâche.
- Ecouter les propos d'un ou de camarade(s) dans le cadre d'un échange verbal.
- Ecouter une histoire pour comprendre le thème général.

- ...

Production

- Répéter les nouveaux phonèmes en contexte (énoncés, paires minimales ...).
- Produire un même énoncé avec des intonations différentes en fonction du contexte.
- Répéter un message en articulant correctement.
- Travailler la prosodie en s'appuyant sur des comptines.
- Reconstituer avec ses propres mots un texte écouté.
- Répondre à une question.
- Poser une question pour obtenir de l'information.
- Exprimer ses sentiments, ses préférences, ses goûts.
- S'exprimer librement sur un sujet.
- Raconter une histoire à partir d'images.
- Mimer un texte, un message dit par un camarade.

- Dire une comptine, un refrain dans différents endroits de la classe (au tableau, au fond de la classe ...).
- Dire une comptine dans différentes postures (en marchant, assis, debout ...).
- Raconter une histoire connue.
- Relater un événement vécu.
- Imaginer la fin d'une histoire écoutée.
- Décrire un personnage en donnant une ou deux caractéristiques.
- Comparer deux objets (rond/carré, lisse/ rugueux ...).
- Comparer deux personnages (grand/petit, méchant/gentil, gros/ maigre ...).
- Parler avec un ou des camarade (s) sur un sujet précis du quotidien.
- ...

Activités à l'écrit

Réception

- Retrouver des mots connus.
- Repérer le titre, le nom de l'auteur.
- Reconnaître les signes de ponctuation.
- Différencier les types de supports (comptine, liste, lettre, conte, dialogue ...).
- Reconnaître les différents graphèmes correspondants à un phonème.
- Lire à haute voix.
- Recourir au contexte pour comprendre un mot nouveau.
- Relier un mot ou une phrase à une image.
- Retrouver les personnages dans un texte lu.
- Retrouver les personnages qui parlent dans un texte dialogué.
- Retrouver le thème général d'un texte (documentaire ou récit ...).
- Retrouver le cadre spatio-temporel dans un récit.
- •••

Production

- Recopier une phrase.
- Relier les différentes graphies d'un même mot (script, cursive, lettres capitales).

24

- Transcrire de la script en cursive un mot, une phrase.
- Compléter une phrase par un mot.
- Remettre les mots d'une phrase en ordre.
- Répondre à une question.
- Segmenter une phrase.
- Remettre les syllabes dans l'ordre pour retrouver un mot connu.
- Retrouver la silhouette d'un mot.
- Rétablir la majuscule dans un nom propre.
- Rétablir les majuscules dans un texte.
- Classer les noms en fonction du genre dans un texte.
- Mettre le déterminant qui convient en genre (le/la, un/une).
- Mettre le déterminant qui convient en nombre (le/les, un/des, la/les, une/des).
- Ponctuer un texte à l'aide d'un point, d'un point d'interrogation, d'un point d'exclamation à partir de l'écoute.
- Classer des mots par ordre alphabétique par rapport à la 1^{ère} lettre.
- Remplacer un groupe nominal par un pronom (il, elle, ils, elles).
- Produire une ou deux phrases sur un thème donné.

- ...

5.2.3- Propositions de supports et thèmes

• Les supports proposés aux élèves doivent être suffisamment variés pour pouvoir mener à bien les activités et favoriser l'atteinte d'un objectif d'apprentissage. Aussi la sélection pourra-t-elle s'organiser autour de la fonction des textes : textes qui racontent, textes qui décrivent, textes qui expliquent ... Ils doivent être accompagnés d'illustrations pour faciliter à l'élève l'accès au sens.

Les textes à fonctions poétique et ludique : comptines, chansons, devinettes, poèmes, bandes dessinées ...

Les textes qui induisent un échange verbal : dialogues, saynètes ...

Les textes qui racontent : contes merveilleux, récits d'aventures, bandes dessinées, lettres ...

Les textes qui décrivent : fiches techniques (d'un animal, d'une plante), listes, bandes dessinées ...

Les textes qui disent comment faire : recettes de cuisine pour enfants, notices de fabrication simple, notices de montage d'un jouet, modes d'emploi, listes de conseils, listes d'instructions, de consignes, règles de jeux ...

Les textes qui visent à convaincre : affiches publicitaires, d'informations (santé, hygiène, code de la route ...).

La littérature de jeunesse constitue par ailleurs un fonds documentaire essentiel adapté à la sensibilité des élèves et à leurs centres d'intérêt avec une large ouverture sur le monde.

- Les thèmes retenus sont en rapport avec les centres d'intérêt de jeunes enfants :
 - La vie familiale
 - La vie scolaire
 - L'environnement/la nature
 - Les costumes
 - Les valeurs universelles : l'entraide, le courage, l'amitié ...
 - Les voyages
 - La communication : le téléphone, l'ordinateur ...
 - Les jeux et les jouets
 - Les métiers
 - Les sports et la santé
 - Le livre
 - La faune et la flore
 - Les loisirs.

Tous les développements et toutes les explications nécessaires à l'application de ce programme de 3^{ème} AP sont contenus dans le document d'accompagnement. On y trouvera également un exemple de projet déroulé et des recommandations de pratiques pédagogiques à même d'aider l'enseignant.